

COIFFURE

Virginie, coiffeuse : " Je propose souvent aux clientes un petit changement : un style de coupe, un effet couleur pour mettre en valeur le teint et la coupe. On a appris les bases et après, c'est notre " feeling ". Il y a des techniques à savoir en coupe et surtout en couleur. La couleur, c'est un grand domaine ; c'est comme pour un peintre, il faut savoir faire ses mélanges. La communication est aussi très importante : les clientes viennent pour se faire conseiller et quand elles repartent contentes, c'est pour moi, une grande satisfaction " .



▶ ACTIVITÉS

Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier : coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignons, pose de postiche... et les produits utilisés (shampooings, crèmes...). Il coupe traite et soigne les différentes natures de cheveux.

Visagiste, le coiffeur conseille le client pour une coupe une couleur ou une mise en forme en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

AVEC 160 000 ACTIFS, LA COIFFURE REPRÉSENTE LE 2^{ème} SECTEUR DE L'ARTISANAT. 83 % DES CRÉATEURS SONT DES FEMMES.

▶ POURSUITES DE FORMATION

- Encadrant d'entreprise artisanale (niveau IV)
- Brevet de maîtrise (niveau III)



▶ CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

- Activité exercée en salon de coiffure (entreprise indépendante ou franchisée).
- Avoir une bonne résistance physique.
- Contre-indication : eczéma et asthme (manipulation de produits chimiques) ; troubles dorsaux et circulatoires.

▶ QUALITÉS REQUISES

- Respect de l'hygiène.
- Excellente présentation.
- Adresse dans l'exécution des gestes.
- Créativité artistique.
- Sens de l'écoute et du contact clientèle.
- Discrétion.
- Sens du conseil et de la vente
- Travail en équipe.

▶ DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

En fonction de ses motivations, le coiffeur va se spécialiser en stylisme-visagiste ou en coloration. Il doit savoir innover et anticiper les désirs d'une clientèle en constante évolution. D'assistant coiffeur, il peut devenir manager d'une équipe.

Avec un brevet professionnel ou un brevet de maîtrise, le coiffeur peut créer ou reprendre un salon et former un apprenti.

▶ QUELLES FORMATIONS ?

- Niveau III
CAP coiffure (2 ans)
MC Coiffure Coupe Couleur (1 an)
- Niveau IV
BP coiffure (2 ans)



Nos formations intègrent la méthode π by Raphaël Perrier. Une méthode interactive et connectée, validée par l'organisation mondiale de la coiffure.

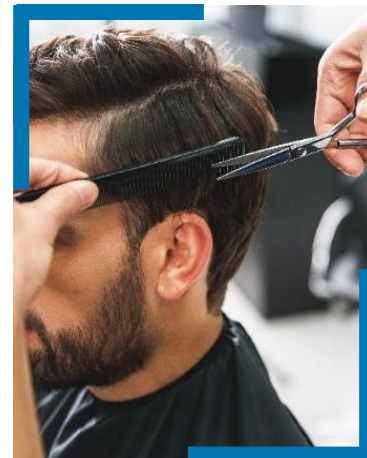
COIFFURE

▶ INTÉGRER LE CFA

- OU
- Avoir entre 16 et 30 ans
 - Avoir 15 ans révolus ou être dans l'année de ses 15 ans, en ayant achevé sa classe de 3^{ème}.
 - Trouver une entreprise d'accueil.
 - Signer un contrat d'apprentissage.

⚠ Seule la signature du contrat d'apprentissage entre l'employeur et l'apprenti(e) conditionne l'inscription au CFA.

Pour vous aider dans la recherche d'une entreprise, contactez un conseiller relation entreprise du CFA :
Tél. : 02 38 62 15 64 - Mail : cad45@cfacm45.fr



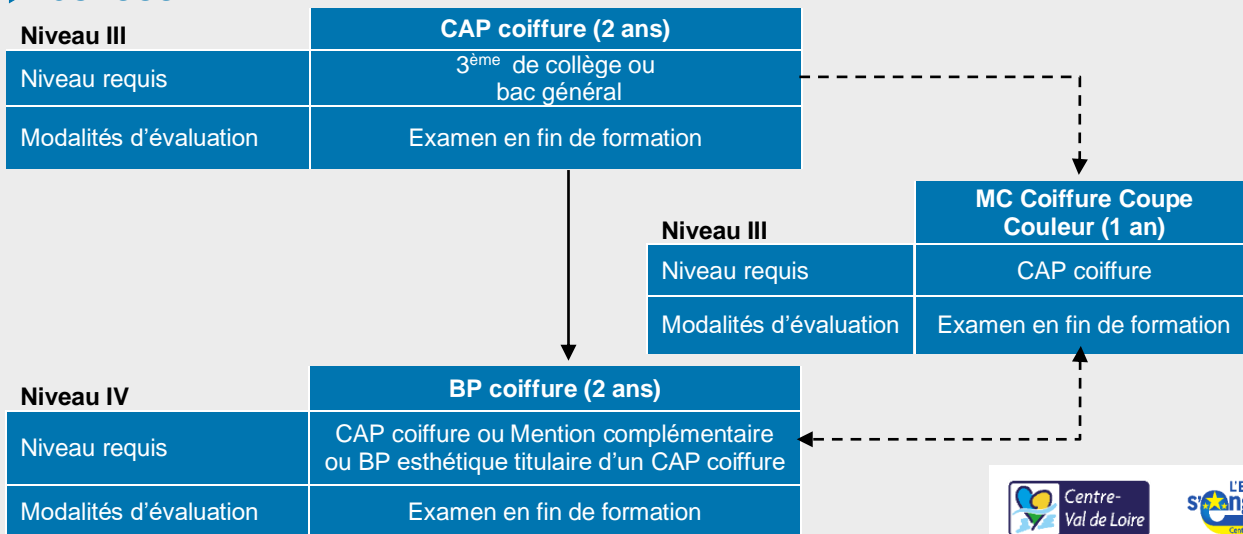
▶ ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme de l'alternance	CAP & BP : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en CFA BTS : 2 semaines en entreprise, 2 semaines en CFA
Moyens et outils pédagogiques	Formation en présentiel Compte office 365 et Environnement Numérique de Travail (ENT)



Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions.

▶ CURSUS



⚠ L'institut des métiers et de l'artisanat propose des BP coiffure en contrat de professionnalisation ou promotion sociale, Pour en savoir plus, contacter le 02 38 68 08 68.



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds social européen.

Opérateurs de compétences partenaires du CFA



Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

5 rue Charles Péguy | BP 1927 | 45009 ORLEANS Cedex 1
Tél. : +33(0)2 38 62 75 29 • Télécopie : +33 (0)2 38 77 27 04
cfa@cfacm45.fr • www.cfacm45.fr

